

## Conditions générales de vente de la société Green-Zones GmbH pour les logiciels App/Fleet-App

**Pour l'utilisation de l'App/Fleet-App Green-Zones, des restrictions de responsabilité s'appliquent comme suit :**

**1.**

L'utilisateur/client reconnaît télécharger librement l'App/Fleet-App Green-Zones sur son appareil mobile et en assumer les risques. L'utilisateur/client informe toutes les personnes susceptibles d'utiliser l'App sur son fonctionnement et l'intégralité des dispositions en vigueur concernant la responsabilité limitée. Green-Zones ne peut en aucun cas être tenu responsable en cas d'utilisation de l'Appli par des utilisateurs non autorisés par l'utilisateur/client.

**2.**

Les demandes de dommages-intérêts à Green-Zones en cas de préjudices ou de pertes subies par l'utilisateur/client sont totalement exclues, indépendamment du fait que Green-Zones en a été informé, en a eu connaissance ou ait pu avoir connaissance d'un tel préjudice, sauf en cas d'erreur intentionnelle ou de négligence grave de la part de Green-Zones. Green-Zones n'est pas responsable des préjudices subis par le PC de l'utilisateur, de son appareil mobile, ou de tout autre appareil ou logiciel qui pourraient survenir en raison de l'utilisation du site internet/l'Appli. Green-Zones ne peut être tenu pour responsable en particulier en raison d'un mauvais fonctionnement de l'App/site internet de Green-Zones par l'utilisateur/client et/ou des personnes associées.

**3.**

Le cas de force majeure concerne des événements qui rendent difficile la tenue des engagements de Green-Zones découlant des conditions générales de vente et indépendants de la volonté de Green-Zones. Cela inclut les retards de livraison, les livraisons incomplètes de la part de Green-Zones ainsi que l'indisponibilité totale ou partielle du compte, des services, Applis, et/ou des données de l'utilisateur du fait de circonstances indépendantes de la volonté de Green-Zones. En cas de force majeure, toutes les obligations contractuelles de Green-Zones sont suspendues. Si la période pendant laquelle Green-Zones ne peut tenir ses engagements en raison d'un cas de force majeure dépasse 90 jours calendaires, les deux parties sont en droit de résilier le contrat de location par écrit. Green-Zones est notamment en droit de résilier par écrit le contrat relatif aux services et Applis, sans obligation de payer une indemnité de quelque nature qu'elle soit découlant de cette rupture de contrat ou en lien avec.

**4.**

Il est possible qu'occasionnellement, un incident survienne avec l'App/Fleet-App Green-Zones (par exemple lorsque l'utilisateur/client circule dans une zone sans couverture mobile, qu'une mise à jour système de l'App/Fleet-App Green-Zones ou du réseau de l'opérateur soit en attente), sur lequel Green-Zones n'a pas d'influence. Green-Zones fait tout son possible pour empêcher ou limiter de tels événements, mais ne peut être tenu pour responsable des éventuelles pertes financières ou préjudices résultant de tels incidents.

Green-Zones n'endosse en aucun cas la responsabilité quant à l'exhaustivité, l'exactitude, la fiabilité ou l'actualité des données contenues dans le matériel cartographique numérique. Ces données peuvent ne pas toujours correspondre aux conditions réelles en raison de routes bloquées, de travaux, des conditions météorologiques, de nouvelles routes et d'autres changements ; cela vaut également pour les modifications décidées par les autorités nationales ou locales concernées. Green-Zones met tout en œuvre pour s'assurer que ces informations sont toujours à jour, mais ne peut être tenu responsable des erreurs ou omissions. L'utilisation de l'App/Fleet-App Green-Zones s'effectue aux propres risques de l'utilisateur. Une partie du contenu de l'App/Fleet-App Green-Zones est fourni par des tiers, comme les données cartographiques de base. Green-Zones n'est pas responsable du contenu fourni par des tiers.

Green-Zones a établi des règles et des procédures de sécurité technologiques et opérationnelles pour protéger les données des utilisateurs/clients contre la perte, la mauvaise utilisation, leur modification ou leur destruction accidentelle. Toutefois, Green-Zones ne peut cependant fournir aucune garantie concernant la sécurité de l'App/Fleet-App Green-Zones ou la transmission de données entre Green-Zones et l'appareil mobile de l'utilisateur/client. En cas d'intrusion non autorisée dans l'un ou l'autre de ses systèmes, Green-Zones ne sera pas responsable envers l'utilisateur/client ou toute autre personne.

**5.**

Si, pour quelque raison que ce soit, la garantie restreinte ou la responsabilité limitée de Green-Zones décrites dans les présentes conditions générales de vente sont considérées comme non contraignantes ou ne s'appliquent pas, l'utilisateur/client accepte par la présente que la responsabilité de Green-Zones ne dépasse pas cinquante pour cent (50%) des frais de location. Il s'agit des frais de location payés par le titulaire de la licence à Green-Zones pour le matériel cartographique numérique correspondant pour l'année d'utilisation en cours. Dans tous les cas, la responsabilité de Green-Zones exclut toute indemnisation pour les coûts annexes et les préjudices occasionnés.